

ESPACE AIMÉ-CÉSAIRE

Sur les bords de Marne, quai Victor-Hugo, se dresse le nouvel espace Aimé-Césaire construit par le Conseil général. Ce bâtiment à l'architecture remarquable accueille principalement le Centre de documentation pédagogique (CDDP) de l'Education nationale. Les espaces sont mutualisés avec le service du Projet éducatif départemental dans le cadre des actions éducatives menées par le Conseil général.

Rendez-vous samedi 7 février 2009 !

INAUGURATION de 11h à 14h / PORTES OUVERTES de 14h à 18h

40, quai Victor-Hugo à Champigny-sur-Marne

Une architecture étonnante

De loin, il ressemble à un télescope émergeant de la Marne pour observer le monde alentour. De plus près, surgissent ses murs en béton, sa grande avancée en porte-à-faux vers la Marne, les baies vitrées qui prolongent la vue. Ce nouveau bâtiment départemental entièrement dédié à l'éducation n'a décidément rien d'un banal bâtiment administratif. Ses architectes, Giovanni et Dominique Lelli, ont fait une œuvre forte, travaillant les défauts du béton brut, jouant des oppositions entre matériaux grossiers et montages sophistiqués, créant des surprises quand le regard devient blasé, alternant les pleins et les vides comme pour mieux étonner le visiteur. Encore plus près et nous voici au pied du monumental escalier central, celui qui s'élève vers le rectangle de ciel que l'on aperçoit, tout là-haut, au troisième étage.



Aimé Césaire

Un bâtiment dédié à l'éducation

Le bâtiment comprend le nouveau Centre départemental de documentation pédagogique et de formation à l'utilisation des ressources pédagogiques, un service de l'Education nationale. Il accueille des enseignants, des documentalistes, des personnels d'encadrement... Logée jusqu'ici dans le collège Issaurat à Créteil, l'équipe disposera désormais de locaux spacieux, connectés aux nouvelles technologies, adaptés à ses besoins. De son côté, le Conseil général, qui a financé cette construction, mutualise l'usage de ces espaces dans le cadre de ses actions éducatives. Il pourra y programmer des rencontres, des débats, des expositions... Doté d'une librairie, d'une médiathèque, d'une salle de conférence, de salles de formation et d'exposition, l'espace Aimé-Césaire dispose désormais des atouts pour devenir, dans le département, un pôle de référence sur les questions de l'éducation. ♦

LA PAROLE À...

Christian Favier

Président du Conseil général du Val-de-Marne

Un bel outil pour la réussite de tous les élèves

Ce début d'année 2009 voit la livraison à la communauté éducative du Val-de-Marne d'un nouvel espace dédié à l'éducation et à la réussite des jeunes Val-de-Marnais. Cet équipement emblématique tant attendu qui accueille aujourd'hui le Centre départemental de documentation pédagogique est l'aboutissement d'un engagement d'un projet départemental pris en 2003. C'est aussi l'aboutissement d'un projet mené en partenariat étroit avec l'Education nationale. Cet équipement est emblématique par le geste architectural tout d'abord car il s'intègre parfaitement dans l'environnement et le cadre privilégié des bords de Marne.

Emblématique également par la prouesse technique réalisée pour cette occasion avec ce bâtiment qui se caractérise par un porte-à-faux de 16,50 m, l'un des plus grands réalisés en béton en France. Emblématique enfin en choisissant de donner à ce magnifique espace le nom d'Aimé Césaire grand poète humaniste, écrivain et homme politique cofondateur du concept de négritude. Je tiens à remercier les principaux artisans de ce projet ambitieux et tout particulièrement leurs concepteurs, Giovanni et Dominique Lelli et Marie-Claude Angot, alors directrice du CDDP. Je suis heureux de partager aujourd'hui avec vous ce moment tant attendu. Heureux car nous avons bâti un bâtiment à la hauteur de la personnalité et du parcours d'Aimé Césaire. Heureux et fier car c'est pour nous l'occasion de lui rendre un bel hommage. Heureux et fier également car quel plus beau sens donner à l'action publique que de s'attacher à développer l'éducation et à doter celle-ci d'outils modernes, accueillants et agréables pour favoriser la réussite de tous les élèves.

FINANCEMENTS

- > Le bâtiment : 9,5 millions d'euros (Conseil général du Val-de-Marne)
- > L'équipement informatique et audiovisuel : 752 000 euros (participation de l'État)

UN BÂTIMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

- > Respect de la démarche Haute Qualité Environnementale, intégrant pour cibles principales l'insertion dans le site, la gestion de l'énergie et la gestion de l'eau : le bâtiment comprend des terrasses végétalisées permettant un cheminement de l'eau de pluie très lent vers le bassin de rétention à l'air libre situé le long du quai.

UNE ŒUVRE D'ART

- > Comme pour tout bâtiment public, 1% du budget de construction a été consacré à la commande d'une œuvre d'art. C'est le sculpteur Vladimir Skoda qui a été retenu pour la maison départementale de l'éducation. Ses miroirs concaves reflèteront la façade du bâtiment sur la passerelle qui conduit à l'entrée.



- > Architectes : Lelli architectes/CERC Albin économiste
- > Entreprise : CBC
- > Chargé d'opération au Conseil général : Vincent Alfano



Présentation des lieux



Le centre de ressources pédagogiques

Le Centre départemental de documentation pédagogique ouvrira au public au retour des congés scolaires de février. La trentaine de professionnels composant l'équipe attend avec impatience cette ouverture. De fait, les projets ne manquent pas et le niveau d'activité devrait considérablement évoluer. «*En étant accueillis dans l'Espace Aimé-Césaire, nous gagnons en espaces, en équipements, et nous allons proposer des services qui n'existaient pas avant*, annonce Corinne Robino, la directrice. *Nous menions déjà des actions avec le Conseil général, comme le concours de la Résistance et le concours de nouvelles, et ce nouveau bâtiment amplifiera ce partenariat. Il nous permettra aussi d'accueillir de nouveaux publics, comme les associations de parents d'élèves à qui nous ouvrons notre médiathèque et notre librairie. J'espère que ce lieu deviendra un pôle fort en matière de formation et de ressources*».



La librairie

On y trouve les milliers de titres édités par le réseau Sceren (cf : encadré Zoom sur). Le fonds contient des livres, des périodiques, des dvd et des cédéroms pédagogiques en direction des enseignants. Il pourra se diversifier avec des ouvrages plutôt destinés aux parents d'élèves et à leurs associations, sur le thème de l'accompagnement à la scolarité par exemple. La cyberlibrairie sur le site du CDDP permet de consulter le catalogue et d'acheter en ligne.

La médiathèque

Elle propose 45 000 documents de référence, pédagogiques et administratifs, mais aussi des ouvrages sur les arts et la culture, la citoyenneté, des livres de littérature jeunesse accompagnés d'outils didactiques. Le fonds est composé de livres, de périodiques, de dvd, de mallettes pédagogiques thématiques pour le premier degré. Les documentalistes effectuent des veilles documentaires sur internet et proposent des bibliographies et des référencement de sites. Comme pour la librairie, le catalogue est consultable en ligne.

Les animations pédagogiques

Le CDDP propose des sessions de formation à l'utilisation de ressources éducatives et des animations pédagogiques le mercredi. Ces animations portent sur la littérature jeunesse, les sciences, le développement durable, l'éducation aux médias... L'équipe anime aussi un comité de lecture qui établit des bibliographies en littérature jeunesse, mène un jumelage électronique au sein de la Communauté européenne dans le cadre des cours de langues, accompagne des projets à la demande... Elle organise aussi une cinquantaine de sorties par an auxquelles participent 400 à 500 enseignants.

Les nouvelles technologies

Au deuxième étage du bâtiment, on trouve une salle de formation avec des postes de travail et un tableau numérique. La salle de formation musicale dispose de claviers numériques et d'enceintes, ainsi que d'outils de production sonore. Un «salon numérique permanent» permettra d'exposer du matériel. Car l'autre mission du CDDP est d'offrir une veille et une expertise technologique aux équipes éducatives pour les accompagner dans leurs choix. ♦

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.crdp.ac-creteil.fr/cddp94

ZOOM SUR

les centres départementaux de documentation pédagogique (CDDP)

Les CDDP dépendent du Sceren, réseau d'établissements publics placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, qui s'articule autour du Centre national de documentation pédagogique. Ce réseau pilote 31 centres régionaux, eux-mêmes chargés d'animer les centres départementaux et locaux. Leur mission commune : répondre aux besoins des acteurs et des usagers du système éducatif, en proposant un accueil, en offrant de la documentation, des éditions, des animations pédagogiques et de l'expertise en ingénierie éducative.



Les 218 conseillers généraux collégiens le 27 novembre 2007 devant l'Hôtel du Département à Créteil, réunis après leur élection par l'ensemble des collégiens des 103 collèges publics et 6 collèges privés sous contrat d'association du département participant à l'initiative. Eligibles parmi les 5^e et les 4^e et par tous les collégiens inscrits dans leur établissement d'origine, les conseillers généraux collégiens représentent pendant les deux ans de leur mandat les 53 000 collégiens du département autour des grands chantiers départementaux.

«Réussir, ils en sont tous capables !»

L'Espace Aimé-Césaire sera un lieu privilégié de partenariat entre le Conseil général et l'Education nationale. Des bureaux et une salle de réunion sont réservés à cet effet et certains espaces sont mutualisés, comme la salle de conférences et une salle de formation. Le bâtiment pourra accueillir débats, conférences et expositions pour donner vie à ces projets.

Les conseils généraux construisent et rénovent des collèges, leur attribuent un budget de fonctionnement, et organisent la restauration scolaire. C'est une de leurs obligations légales. Dans le Val-de-Marne, les élus ont voulu aller plus loin en faveur de l'épanouissement de chaque jeune. Des actions sont déjà connues : activités sportives et culturelles, aide au transport et à la restauration, incitations à l'intervention citoyenne avec notamment le conseil général des collégiens...

Depuis deux ans, le Conseil général élabore un projet éducatif départemental intitulé «Réussir, ils en sont tous capables», en concertation avec les enseignants et les équipes éducatives, les parents, les associations de quartier, les éducateurs, les services départementaux et communaux. Un travail de longue haleine car basé sur l'intervention de tous et respectueux des prérogatives de chacun. Tout en réaffirmant le rôle indispensable de l'Education nationale, le Conseil général propose

de mettre en cohérence et de renforcer les actions éducatives menées en dehors du temps scolaire. «*Notre ambition est de favoriser la réussite de chaque élève en agissant sur son environnement*», précise Alain Desmarest, vice-président du Conseil général, en charge de l'Éducation et des Collèges.

Le premier axe, le «collège citoyen» invite les jeunes à s'intéresser au monde qui les entoure, à participer à la vie quotidienne de leur établissement, à prendre des initiatives. Il trouve notamment sa traduction dans le Conseil général des collégiens, où une centaine de jeunes représentant leur établissement élaborent des projets et des propositions d'action.

Le deuxième axe, «le temps de l'adolescence», s'intéresse à l'épanouissement individuel des jeunes à travers les actions de prévention santé, et les activités sportives et culturelles.

Enfin, avec l'accompagnement et le soutien à la parentalité, le Conseil général veut réaffirmer la place des parents dans l'éducation et favoriser leur implication dans le parcours scolaire de leur enfant.

La famille et l'entourage social offrent l'environnement social et culturel nécessaire à l'ensemble de ce qui est requis pour développer pleinement le potentiel humain. C'est sur cette ambition : contribuer à atténuer les effets des inégalités sociales et territoriales en mettant en synergie tous les acteurs de l'éducation, parents, associations, villes que repose le projet éducatif départemental «Réussir, ils en sont tous capables !». ♦



Alain Desmarest, vice-président en charge de l'Éducation et des Collèges au Conseil général

“Notre ambition : agir sur les inégalités sociales pour aider à la réussite de tous les collégiens.

La concertation réalisée avec tous les acteurs dans quatre collèges du Val-de-Marne (Lucie Aubrac à Champigny, Laplace à Créteil, Rosa Parks à Gentilly et le collège Chevreul de l'Hay-les-Roses) permet notamment de le construire avec les intéressés.”

LES DÉBATS DE L'OBSERVATOIRE

L'observatoire départemental des réussites et des inégalités scolaires a été créé en juin 2008 et s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la réussite des enfants et des jeunes. Il organise notamment des rencontres ouvertes à tous.

- «Le travail hors la classe pour la classe» sera le thème de la quatrième rencontre, le jeudi 12 février, à 19 h 30, à la salle Le Royal, à Choisy (13, avenue Anatole-France). Elle sera animée par Patrick Rayou, maître de conférence en sciences de l'éducation à Paris 8, et par Janine Reichstadt, professeur de philosophie, formatrice à l'IUFM de Bonneuil.
- «Les relations entre l'école et les familles populaires» : jeudi 2 avril, à 19 h 30, à Champigny, en présence de Daniel Thin, maître de conférence en sociologie à l'université de Lyon 2 et d'Agnès Huleux, responsable à l'inspection académique de Créteil.

RENSEIGNEMENTS : 01 56 72 89 13 ou www.cg94.fr

Le poète de la négritude

avec Léopold Sédar Senghor, il découvre une part refoulée de son identité, la composante africaine.



Aimé Césaire (à droite) et son ami Léopold Sédar Senghor, deux poètes, auteurs du concept de négritude.

Aimé Césaire est né en Martinique en 1913. Avant de devenir un poète et un homme politique célèbre dans le monde entier, il est un élève brillant, petit-fils du premier enseignant noir de l'île. Doté d'une bourse du gouvernement français, il poursuit ses études à Paris avant d'intégrer l'École normale supérieure. Au contact de jeunes étudiants africains – il se lie notamment d'amitié

Avec d'autres étudiants, il publie en 1934 le journal *L'étudiant noir* où apparaît pour la première fois le terme de négritude. Ce concept vise à rejeter, d'une part, le projet français d'assimilation culturelle et, d'autre part, à promouvoir l'Afrique et sa culture, dévalorisées par le racisme issu de l'idéologie colonialiste. Il s'agit, au-delà d'une vision partisane et raciale du monde, d'un humanisme actif et concret,

à destination de tous les opprimés de la planète.

De retour en Martinique, Aimé Césaire enseigne au lycée Victor-Schoelcher de Fort-de-France avant de devenir maire, puis député de la ville. Tout au long de sa longue carrière politique, il publie une œuvre importante, en poésie, théâtre et essais. En 1950, son *Discours sur le colonialisme* dénonce avec force la barbarie de la civilisation occidentale envers les territoires extra-européens. Ce texte, tout comme le *Cahier d'un retour au pays natal*, sera inscrit au programme du baccalauréat en 1994. Maire de Fort-de-France jusqu'en 2001, Aimé Césaire a notamment conduit une politique culturelle active, visant à mettre la culture à la portée du peuple et à valoriser les artistes locaux. Des dizaines de milliers de Martiniquais lui ont rendu hommage après son décès le 17 avril 2008 et lors de ses obsèques nationales. ◆

Jean-Paul Césaire

fils d'Aimé Césaire



« La quête salutaire de la connaissance »

Si demain la jeunesse du Val-de-Marne prend possession de ce bâtiment exceptionnel, s'y informe, s'y cultive, y élève son niveau intellectuel et son sens critique, le pari sera gagné : l'ostracisme, les préjugés et l'exclusion reculeront à coup sûr ! Lorsque Christian Favier me fit visiter le chantier du Centre départemental de documentation pédagogique, sa passion pour ce projet m'a rappelé l'attitude de mon père, Aimé Césaire, pendant plus de cinquante ans (1945-2003) : de l'adduction d'eau et des travaux d'assainissement à la construction d'écoles et de centres culturels, notre grand écrivain s'est révélé

aussi comme un étonnant bâtisseur, passant beaucoup de temps sur d'innombrables chantiers, accompagné d'architectes, d'ingénieurs et de techniciens... La décision de donner à ce beau vaisseau le nom d'Aimé Césaire (qui fut de 1939 à 1944 un talentueux professeur) témoigne de la volonté du Département d'associer la population du Val-de-Marne et celle des Antilles dans la quête salutaire de la connaissance. Le peuple martiniquais en est reconnaissant. ◆

Rendez-vous !

une exposition sur Aimé Césaire est présentée dans le hall d'accueil.

INFOS PRATIQUES

// **Espace Aimé-Césaire**
40, quai Victor-Hugo
94500 Champigny-sur-Marne

// **Accès :**
Gare RER de Champigny
(ligne A). Traverser la Marne
par le pont de Champigny,
puis prendre à gauche le quai
Victor-Hugo.

// **Site internet :**
www.crdp.ac-creteil.fr/cddp94

// **Horaires :**
Lundi : 13h30 à 17h30
Mardi au vendredi :
8h45 à 17h30
Fermeture pendant les congés de
printemps du 11 au 20 avril et
d'été du 10 juillet au 26 août.

LA PAROLE À



© Julien Pasley

À Champigny-sur-Marne, le Centre départemental de documentation pédagogique va ouvrir ses portes. L'arrivée à Champigny et dans l'Est du

département de ce service public de l'Éducation nationale est un événement très important. Situé en bords de Marne et en centre-ville, dans un cadre agréable et accessible, je souhaite qu'il permette à tous les acteurs de l'Éducation nationale, enseignants, parents, élèves et élus locaux de contribuer fortement au développement de projets de réussite éducative et de lutte contre la ségrégation sociale.

Dominique Adenot,
Maire de Champigny-sur-Marne

L'Association des descendants d'esclaves et leurs amis

Aimé Césaire était membre d'honneur de l'ADEN, l'association de descendants d'esclaves noirs et de leurs amis née à la suite du vote par le Parlement français, le 10 mai 2001, de la loi déclarant la traite négrière et l'esclavage crimes contre l'humanité. Lors du colloque que l'ADEN avait organisé à Dakar en novembre 2007 sur «La traite négrière transatlantique, enjeux et conséquences aujourd'hui» en partenariat avec le Conseil général du Val-de-Marne, Aimé Césaire déclarait : «On ne revient jamais indemne de l'île de Gorée», l'un des lieux symboles où pendant quatre siècles des millions d'esclaves noirs furent déportés vers les Amériques, les Antilles.

«Tous les matins au réveil, je souffre», disait-il en montrant ses mains, paumes ouvertes. Il aura porté toute sa vie l'Afrique en lui. Son œuvre, si belle, si vraie, si importante, contribue à la reconnaissance de la culture créole et construit l'humanité et la paix entre les peuples.

Daniel Voguet,
Président d'ADEN,
Marie-France Astegiani Merrain,
vice-présidente et porte-parole de l'ADEN

Site Internet : adenassoc.com

INFO
services
39 94
cg94.fr

Coût d'un appel local depuis un poste fixe

ESPACE
AIMÉ-CÉSAIRE

Journal édité par le Conseil général du Val-de-Marne
Direction de la Communication,
Hôtel du Département, avenue du Général-de-Gaulle,
94011 Créteil Cedex • 01 43 99 70 24
Rédaction : Nathalie Courtois • Photos : Alain Bachellier,
Jean Moulin • Réalisation maquette : Pellicam Productions
• Impression : Grenier